

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI
EN BASSE-NORMANDIE
AU 1^{ER} JANVIER 2013

AVIS

du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional de Basse-Normandie
adopté à l'unanimité moins 8 abstentions

Séance du 26 avril 2013

LA SITUATION ECONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE AU 1^{ER} JANVIER 2013

L'an dernier, dans son rapport sur la situation Economique et de l'Emploi 2011, le CESER avait souligné le caractère probablement durable des conséquences de la crise apparue en 2008. L'année 2012 est venue confirmer ce diagnostic avec, hélas, le constat d'une aggravation de la situation économique et sociale, donnant à cette crise un caractère de plus en plus profond, systémique et préoccupant.

Successivement financière, budgétaire et monétaire, la crise est désormais indéniablement économique comme l'évolution des taux de croissance de la sphère européenne en atteste. Ainsi, les indicateurs relatifs à l'emploi, au chômage, à la consommation, au surendettement et aux situations sinon de pauvreté du moins de précarité sont tous négativement orientés et témoignent des difficultés croissantes qu'affrontent aujourd'hui l'ensemble des acteurs économiques et une partie grandissante de la population.

La Basse-Normandie n'a pas échappé à cette évolution de la situation et à ce contexte. Les données régionales de nature économique, celles relatives à l'emploi et au chômage en témoignent incontestablement.

Indicateur central s'il en est, celui relatif à l'évolution de la population active salariée restitue bien la tonalité préoccupante de ces propos liminaires. Selon l'INSEE, l'emploi salarié (hors fonction publique) a vu ses effectifs décroître en 2012 de 5 228 unités, soit une diminution de 1,6 %, plus importante d'ailleurs que celle enregistrée au niveau national (- 0,6 %) et dans les régions voisines¹. En valeur relative, l'industrie (- 1,6 %), le bâtiment (- 3,7 %) ont été les secteurs les plus touchés et, pour la première fois, le secteur tertiaire, jusqu'à présent épargné, a vu ses effectifs affectés par une baisse de 1,3 % de l'emploi.

Cette dégradation de l'emploi salarié s'est manifestée dès le deuxième trimestre 2012 pour ensuite rester relativement constante. Elle reflète à la fois la baisse des carnets de commande et plus généralement de l'activité des entreprises, la reprise des suppressions d'emplois, la baisse du recours à l'intérim, une rétraction des recrutements et finalement une moindre propension des ménages à consommer.

Les deux indicateurs que sont le chômage partiel et l'intérim viennent corroborer ces affirmations. Le recours au chômage partiel a ainsi considérablement crû dès le deuxième trimestre pour s'établir sur l'ensemble de l'année 2012 à 45 500 journées consommées, avec une accélération de l'usage de ce dispositif au cours du dernier trimestre de l'année. L'intérim, pour sa part, a diminué de façon significative (- 1 844 ETP², soit - 14 %³).

¹ Soit - 0,6 % dans les Pays de la Loire, - 0,8 % en Haute-Normandie et - 1,0 % en Bretagne.

² Equivalent Temps Plein.

³ Sur la base d'un calcul reposant sur sa traduction en Equivalent Temps Plein (ETP) établi pour le 4^{ème} trimestre 2012.

Au plan sectoriel, l'industrie a été durement affectée par la dégradation de la situation économique. Des secteurs clefs comme l'automobile et le poids lourd, la fabrication électrique et électronique, le travail du bois... ont vu leur niveau d'activité s'étioler au fur et à mesure que l'année 2012 avançait. L'enquête annuelle menée par la Banque de France confirme les effets du ralentissement économique sur les secteurs industriels avec l'apparition dans son tableau de bord d'évolutions négatives voire très négatives, tant en termes de chiffre d'affaires, d'exportation, d'investissement que d'emploi, ce qui n'avait pas été d'une façon générale le cas en 2011.

Dans ce contexte, le secteur agroalimentaire, grâce notamment à une hausse de son chiffre d'affaires, a permis à l'industrie bas-normande de ne pas entrer en récession, situation par ailleurs observée dans les régions voisines de Haute-Normandie et de Bretagne.

Evolution en pourcentage	Chiffre d'affaires	Exportations	Investissements	Effectifs
Industries agricoles et alimentaires	+ 8,5 %	+ 14,7 %	- 7,1 %	+ 0,2 %
Equipements électriques et électroniques	- 0,1 %	+ 4,4 %	- 35,1 %	+ 1,0 %
Industrie automobile	- 9,9 %	- 9,3 %	+ 0,2 %	- 6,8 %
Fabrication d'autres produits industriels	+ 0,9 %	- 0,1 %	+ 21,9 %	- 2,3 %
Total industrie	+ 2,0 %	+ 3,1 %	+ 7,0 %	- 2,0 %

Evolution du chiffre d'affaires, des exportations, des investissements et des effectifs (y.c. intérim)
par grands secteurs industriels en Basse-Normandie en 2012

Source : Banque de France

Le secteur du bâtiment est, quant à lui, significativement touché. De la sorte, les mises en chantier sont à la baisse et c'est le domaine de la construction neuve qui a le plus pâti de cette situation : - 21 % de logements commencés, - 45 % au quatrième trimestre 2012. Ces difficultés semblent s'inscrire dans la durée sauf peut-être ce qui concerne les activités de rénovation, et en particulier celles ayant trait à l'amélioration de la performance thermique. En outre, il faut signaler une baisse quasi-généralisée (en prix et en volume) du marché de l'immobilier.

Pour l'agriculture, l'année 2012 s'est traduite par une quasi-stabilité en volume des productions⁴ et par des prix en évolution plutôt favorable à l'exclusion cependant des productions animales et plus particulièrement du lait. A cet égard, dans ces derniers secteurs, les différences observées entre les coûts de production et les prix de vente sont telles qu'elles mettent en difficulté de nombreuses exploitations. De surcroît, la hausse des consommations intermédiaires (en volume et en prix) est venue éroder ces résultats plutôt positifs. De la sorte, le revenu net d'entreprise baisserait dans ce secteur de l'ordre de 4 %.

Toujours dans le secteur primaire, les activités de pêche et de conchyliculture demeurent confrontées, chacune à leur manière, à des problèmes de maintien de la ressource. Le secteur de la pêche doit, de surcroît, supporter un prix élevé des

⁴ A l'exception cependant des céréales en forte augmentation.

carburants qui obère ses résultats et sa capacité à investir. L'ostréiculture, pour sa part, reste soumise à de récurrents phénomènes de mortalité affectant en particulier les jeunes huîtres.

L'artisanat, après une année 2011 relativement favorable, ressent également les effets de la crise économique ambiante. A cet égard et comme déjà suggéré, les activités artisanales spécialisées dans le bâtiment et les services sont plus particulièrement affectées et l'ensemble des entreprises de ce secteur souffrent de problèmes de trésorerie et de plan de charge.

Faute de disposer d'indicateurs spécifiques, il est dans cet avis difficile d'évoquer avec la précision voulue l'évolution de l'économie tertiaire (commerce, services, hôtellerie-restauration...). Tout au plus, faut-il souligner la baisse globale des effectifs salariés précédemment soulignée (- 1,3 %), ce qui constitue en soi un événement économique et surtout statistique.

Le domaine du tourisme, sans doute le mieux analysé des activités tertiaires, a subi les affres d'une saison estivale 2012 maussade et les effets d'une fréquentation étrangère et notamment britannique en recul. Le taux de remplissage des hôtels et des campings a souffert de cet état de fait.

Quelques indicateurs généraux doivent ici être évoqués pour donner une dimension globale à ce tour d'horizon sectoriel.

Le commerce extérieur de la Basse-Normandie a, sous l'impulsion de l'agriculture et des activités agro-alimentaires, connu une hausse de 2,3 % de ses exportations tandis que les importations baissaient de 0,3 %, cette dernière évolution venant étayer la thèse d'une baisse de la consommation au plan régional. Le nombre de créations d'entreprises a continué de reculer (- 7 % pour l'ensemble de l'année 2012 hors auto-entrepreneuriat). Ce dernier dispositif a cependant pratiquement compensé cette évolution négative mais de façon toutefois moins marquée qu'en France. Les défaillances d'entreprises (toutes catégories confondues), quant à elles, ont connu une augmentation de 2,7 %, comparable à celle comptabilisée en France (+ 2,8 %). Toutefois, une hausse brutale de celles-ci observée au 4^{ème} trimestre 2012 augure d'une année 2013 à cet égard probablement délicate.

Enfin, les crédits consentis par le système bancaire régional aux entreprises et aux particuliers ont peu augmenté (+ 1,5 %)⁵ notamment en raison de phénomènes de désintermédiation⁶. Les dépôts, pour leur part, ont présenté une hausse de 6,9 %, témoignant là d'une propension renforcée à l'épargne de précaution, elle-même pesant défavorablement sur le niveau de consommation des ménages. La persistance de ce comportement pose par ailleurs la question d'une nécessaire mobilisation de l'épargne au bénéfice de l'économie régionale.

Comme l'ensemble de ces informations à la tonalité sombre l'induisent, les données relatives au chômage ont été caractérisées par de sensibles augmentations.

Ainsi, le chômage de catégorie A (demandeurs d'emploi sans aucune activité), indicateur économique et social des plus observés, a connu en 2012 une notable amplification. Son augmentation est ainsi passée de + 4,1 % à fin 2011 (par rapport à 2010) à + 9,3 % à fin 2012 et ce de façon relativement homogène : + 10,0 % dans le

⁵ Crédits aux entreprises + 1,1 % ; crédits aux particuliers + 2,3 %.

⁶ Désintermédiation : recours direct des entreprises aux marchés financiers.

Calvados, + 8,3 % dans la Manche et + 8,9 % dans l'Orne. Cette hausse a cependant été légèrement inférieure en Basse-Normandie à celle enregistrée en France Métropolitaine (+ 10,2 %). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'élevait ainsi à fin décembre 2012 à 66 255 personnes. Il faut souligner que depuis décembre 2007, la demande d'emploi en Basse-Normandie a crû de plus de 50 %.

Cette hausse de chômage n'a pas épargné les demandeurs d'emploi de catégorie B (ceux ayant exercé une activité réduite courte) dont le nombre s'est accru de 7,7 % pour concerner en fin d'année 16 215 personnes. En revanche, les demandeurs d'emploi de catégorie C (ayant exercé une activité réduite longue), au nombre de 18 718, ont vu leur nombre diminuer de 2,7 %, évolution consécutive à une réduction des emplois correspondant à ce profil d'activité, c'est-à-dire des emplois de type CDD et/ou intérimaire. Ce dernier indicateur vient donc confirmer la baisse globale d'activité observée de façon croissante durant l'année 2012.

Globalement le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C a augmenté en Basse-Normandie de 6,6 % (101 188 personnes concernées) contre 8,6 % en France. Toutes formes de chômage confondues (A, B, C, D⁷ et E⁸), la situation de demandeur d'emploi à fin 2012 affectait 113 006 personnes en Basse-Normandie contre 106 165 en 2011. Ces quelques chiffres et leurs évolutions expriment combien une part croissante de la population bas-normande est exposée à des situations quotidiennes de plus en plus préoccupantes.

Témoignage de ces difficultés, on évalue à fin 2012 à 37 286 le nombre de personnes relevant du RSA dont seulement 10 598 au titre du RSA "activité". Ainsi, le recours à ce dispositif a augmenté de 5,5 % en un an, soit légèrement plus qu'au plan national (+ 5,2 %).

Le taux de chômage s'établissait ainsi à fin 2012 à 9,7 % (10,2 % en France, soit 10,3 % dans le Calvados, 8,8 % dans la Manche et 9,8 % dans l'Orne). Si la demande d'emploi apparaît au plan départemental relativement homogène, il n'en est pas de même dans les zones d'emploi. Si tous les bassins ont vu leur niveau de chômage croître, certains ont été affectés de hausses considérables en 2012 : Vire + 16 %, le sud-est de l'Orne⁹ (+ 13 %), Alençon (+ 12,7 %), Saint Lô (+ 11,4 %). Inversement, les zones d'emploi de Bayeux (+ 7,7 %), de Coutances (+ 7,5 %) et de Lisieux (+ 6,7 %) ont connu des hausses inférieures à la moyenne régionale.

Au plan de la structure même du chômage, il faut insister sur la croissance plus que préoccupante du nombre de demandeurs d'emploi (de catégories A, B et C) en situation de chômage de longue et de très longue durées. Ainsi, le nombre de personnes inscrites au chômage depuis plus de un an a augmenté en 2012 de 8,9 %¹⁰ et cette hausse a atteint 17,9 % pour les durées égales et supérieures à 3 ans, signe caractéristique d'un enlèvement et d'une accentuation de la crise économique et sociale. Globalement, le chômage de longue durée frappe plus de 38 % des demandeurs d'emploi. Parallèlement, les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans ont

⁷ Catégorie D : demandeurs d'emploi stagiaires de la formation, en maladie, personnes disposant d'un emploi aidé.

⁸ Catégorie E : personnes en emploi à la recherche d'un autre emploi.

⁹ Secteur dépendant statistiquement de la zone de Nogent-le-Rotrou.

¹⁰ Par comparaison l'augmentation globale du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C a été de 6,6 % en 2012.

vu leur nombre augmenter de 15,2 % pour concerner à fin décembre 2012 plus de 13 700 personnes.

Au titre des autres indicateurs structurels, il faut signaler qu'en 2012, pour la catégorie A, le chômage masculin s'est considérablement accru (+ 12,2 %) alors que celui des femmes a augmenté de 6,6 %. Les moins de 25 ans, pour ce qui les concerne, représentent 20,5 % de la totalité des demandeurs d'emploi soit plus de 3 points au-dessus de la moyenne nationale.

Le chômage selon le niveau de formation est un autre indicateur à mettre en évidence. La Basse-Normandie présente ainsi la particularité d'afficher une forte proportion de demandeurs d'emploi de niveau VI, V bis et V. Ces trois échelons représentaient régionalement en 2012 plus de 64 % de la demande d'emploi contre 57 % au niveau national. De façon corollaire, les chômeurs non qualifiés représentent en Basse-Normandie 34 % de la demande d'emploi contre 30 % en France.

Enfin pour lutter contre ce chômage endémique et croissant, les pouvoirs publics mettent en œuvre des politiques d'emploi volontaristes. Qu'il s'agisse d'actions de formation, de reclassements, de mesures favorables à l'emploi dans les secteurs marchands et non marchands, elles ont concerné 62 000 bénéficiaires en 2012, en augmentation de 2 % par rapport à 2011.

* *

*

Cette présentation synthétique et factuelle de la situation économique et de l'emploi, à la tonalité plutôt sombre, illustre les difficultés économiques et sociales que la Basse-Normandie et sa population affrontent actuellement. Il s'agit à n'en pas douter d'une situation durable qui n'est pas sans susciter de profondes préoccupations quant à l'avenir à court et à moyen termes de l'économie bas-normande. Les sujets de pessimisme sont indéniables -l'avenir de la filière automobile, le devenir des villes moyennes, les conséquences socialement destructurantes de la crise...- et la mise en œuvre à tous les niveaux de politiques, de dispositifs et de mesures spécifiques ou générale ne portera sans doute pas immédiatement ses fruits surtout si le climat économique européen ne s'améliore pas.

Pour autant, dans le cadre de cet avis, le CESER voudrait rappeler qu'il existe en Basse-Normandie des opportunités de développement et des raisons d'entreprendre. Certaines de ces raisons dépassent le seul ordre économique. Elles procèdent par exemple d'une démographie toujours orientée à la hausse, ce qui n'est pas le cas de bien des pays voisins, et, si la région parvient à conserver le bénéfice d'un taux de natalité favorable et à juguler l'émigration des jeunes, elle pourrait bénéficier le renouvellement des générations au profit de classes d'âge mieux formées et plus qualifiées.

Parmi ces motifs raisonnables d'optimisme, il faut insister sur la présence d'une façade maritime, étendue, variée dans ses activités mais dont les potentialités sont

encore insuffisamment mises en valeur. A cet égard, l'exploitation à venir de ses gisements éoliens apporte la preuve que ce littoral détient des marges de croissance et de diversification de ses activités.

Egalement trop souvent ignoré et trop peu mis en avant, le potentiel régional de recherche, fondamentale et technologique, constitue un autre gisement qu'il convient de valoriser plus encore. Les rapports sur la Situation Economique et de l'Emploi de 2011 et de 2012 soulignent à ce propos la reconnaissance dans le cadre des Investissements d'Avenir, d'un nombre conséquent de projets scientifiques de types Labex et Equipex ou encore le projet ARCHADE (hadronthérapie) qui devraient plus encore contribuer à la notoriété et à l'attractivité de la Basse-Normandie. L'objectif en la matière est donc de traduire en termes de développement économique ce potentiel de connaissance, de transfert de technologies et d'innovation.

Par ailleurs, l'apparition de nouveaux secteurs économiques doit être appuyée et le développement en cours des Energies Marines Renouvelables (EMR) apporte la preuve qu'il est possible de voir en Basse-Normandie émerger des secteurs novateurs, s'inscrivant qui plus est dans une logique de développement durable, et constitutifs d'une image régionale rénovée. Egalement, l'agro-alimentaire, secteur industriel de premier plan en Basse-Normandie, détient de considérables marges de croissance pour autant qu'il réalise les investissements de modernisation et d'innovation indispensables à son développement actuel et futur. La fin des quotas laitiers peut constituer à cet égard une opportunité.

Plus largement, la diversité économique régionale tant dans les secteurs primaires, secondaires que tertiaires, est un autre atout au sens où elle peut permettre la mise en œuvre de nombreuses interfaces et la conjugaison de secteurs économiques complémentaires. Par exemple, la plasturgie, activité industrielle présente en Basse-Normandie, peut avec l'automobile, l'agro-alimentaire, les EMR, l'industrie pharmaceutique, le bâtiment..., en hybridant les savoir-faire et les technologies, favoriser le lancement de nouveaux produits et de nouvelles fabrications, elles-mêmes créatrices d'emplois.

Par ailleurs, il apparaît indispensable que l'ensemble des acteurs économiques se mobilisent pour mettre en œuvre les contrats de génération et les contrats d'avenir, pour lutter également contre l'illettrisme et mieux utiliser encore les dispositifs de chômage partiel, en particulier en termes de formation.

Dans le même ordre d'idées et comme précédemment suggéré, il est indispensable de mieux orienter l'épargne au bénéfice de l'économie régionale. De la sorte, la mise en place de la Banque Publique d'Investissement (BPI), la récente décision de créer un fond stratégique régional, de même que le recours à des Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), à des Fonds Communs de Placement pour l'Innovation (FCPI) ou à l'épargne solidaire mériteraient d'être plus intensément mis en œuvre.

Egalement, la perspective proche des Jeux Equestres Mondiaux et du 70^{ème} Anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie sont autant d'événements qui doivent permettre à la région de développer le niveau d'activité d'un certain nombre de secteurs, de susciter des effets d'entraînement et, finalement, d'améliorer la notoriété régionale.

Alors que la situation économique et sociale est préoccupante, il est donc indispensable pour la Basse-Normandie de tirer le meilleur parti des atouts actuels et potentiels que son économie et sa localisation préférentielle lui procurent. A ce propos, un projet tel celui de la LNPN revêt outre un caractère indispensable une dimension véritablement stratégique. Il permettrait non seulement à la Basse-Normandie de mettre fin à son enclavement ferroviaire, du moins par comparaison avec d'autres régions, mais encore de repenser son avenir en termes d'aménagement du territoire et plus largement de développement économique et social.

Ce projet, au-delà de son aspect purement structurant, est à bien des égards symbolique d'une possibilité de redonner à la Basse-Normandie une ambition et pourquoi pas un regain d'optimisme.

Le Président,

Jean CALLEWAERT